School Online UNIVERSITY

PRÉPARATION CAP PETITE ENFANCE
BLOCS 1, 2 ET 3

FORMATION EN ASYNCHRONE









LE CAP EN BREF

Diplôme d'État · niveau 3 – CAP Accompagnant éducatif petite enfance (CAP AEPE). Préparez les trois blocs professionnels du CAP pour travailler auprès des enfants de moins de 6 ans, en crèche, à l'école maternelle ou à domicile.

L'ESSENTIEL

- Diplôme : diplôme d'État de niveau 3, délivré par le ministère de l'Éducation nationale
- Référence : RNCP38565, enregistré jusqu'au 31/12/2028 (code ROME K1303)
- Public : adultes en reconversion ou en évolution professionnelle, parents, professionnels sans diplôme
- Blocs : chaque bloc obtenu (10/20 minimum) peut être conservé pour une session suivante, selon la réglementation en vigueur
- 100 % en ligne, à votre rythme · coaching individuel · stage avec convention fournie · éligible CPF [À CONFIRMER]

LE MÉTIER ET OÙ TRAVAILLER

- Le métier : l'accompagnant éducatif petite enfance prend en charge les enfants de moins de 6 ans. Il veille à leur bien-être, leur sécurité et leur développement : soins du quotidien, repas, activités d'éveil, relation avec les familles et avec l'équipe.
- En accueil collectif : crèches, haltes-garderies, multi-accueils (EAJE), micro-crèches – auxiliaire petite enfance, agent social.
- À l'école : écoles maternelles, accueils collectifs de mineurs (centres de loisirs, périscolaire) – ATSEM (sur concours), adjoint d'animation.
- À domicile : chez soi ou chez les parents, en maison d'assistants maternels (MAM), en crèche familiale – assistant maternel, garde d'enfants à domicile.

ET APRÈS ?

Présenter le concours d'ATSEM (le CAP AEPE est exigé pour le concours externe), poursuivre vers le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture, ou évoluer vers des postes d'animation ou de coordination en petite enfance.

LA FORMATION EN DÉTAIL

La formation prépare les 3 blocs professionnels du CAP Accompagnant éducatif petite enfance (CAP AEPE) : accompagner le développement du jeune enfant, exercer en accueil collectif et en accueil individuel.
Diplôme d'État de niveau 3 – RNCP38565 – délivré par le ministère de l'Éducation nationale.
Préparation à l'examen en candidat individuel.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les besoins fondamentaux et les étapes du développement de l'enfant de 0 à 6 ans.
- Adopter une posture professionnelle bienveillante et observer l'enfant.
- Mettre en place des activités d'éveil et favoriser le jeu libre.
- Réaliser les soins du quotidien et appliquer les protocoles de santé et d'hygiène.
- Coopérer avec une équipe et assister l'enseignant en école maternelle.
- Assurer l'hygiène et l'entretien des locaux et du matériel.
- Construire un projet d'accueil et organiser le cadre de l'accueil avec les parents.
- Entretenir le logement de l'enfant et préparer des repas équilibrés.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **E-learning :** cours théoriques sous forme de vidéos pédagogiques, accompagnés de supports de cours détaillés, de quiz d'auto-évaluation et d'exercices pratiques permettant de consolider les acquis.
- **Mises en situation professionnelles :** études de cas inspirées de situations réelles afin de développer les compétences opérationnelles et la capacité d'analyse des apprenants.
- **Plateforme de correction pédagogique :** les travaux et rendus des apprenants sont déposés sur une plateforme dédiée et corrigés par des experts métier, qui apportent des retours personnalisés et des recommandations d'amélioration.
- **Accompagnement synchrone :** suivi individualisé par téléphone avec un expert pédagogique afin d'accompagner la progression, répondre aux questions et d'aider à la préparation des évaluations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen national en candidat individuel dans votre académie : EP1 (oral, coef. 7 avec la PSE), EP2 (écrit 1 h 30, coef. 4), EP3 (oral, coef. 4). 14 semaines de stage obligatoires. La PSE et les matières générales ne sont pas préparées (dispenses possibles selon vos diplômes). Inscription à l'examen sur Cyclades, à l'automne précédant la session.

CAP AEPE – BLOCS 1, 2 ET 3



MODULE 1
DÉVELOPPEMENT ET BESOINS DU JEUNE ENFANT

MODULE 2
SOINS DU QUOTIDIEN, SANTÉ ET SÉCURITÉ

MODULE 3
ÉVEIL, JEU LIBRE ET POSTURE PROFESSIONNELLE

MODULE 4
TRAVAILLER EN ACCUEIL COLLECTIF (EAJE, ÉCOLE)

MODULE 5
HYGIÈNE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

MODULE 6
CONSTRUIRE UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUEL

MODULE 7
ENTRETIEN DU LOGEMENT ET PRÉPARATION DES REPAS

MODULE 8
PRÉPARATION À L'EXAMEN : EP1, EP2, EP3

Recueillir les informations sur l'enfant et son contexte, identifier ses besoins et adopter une posture professionnelle adaptée

01

DÉVELOPPEMENT ET BESOINS DU JEUNE ENFANT

- Développement physique, affectif, cognitif et social de 0 à 6 ans
- Besoins fondamentaux : sommeil, alimentation, hygiène, sécurité
- Observation de l'enfant et transmissions
- Bientraitance et posture professionnelle
- Relation avec les familles
- Biologie et nutrition de l'enfant



Épreuve concernée : *EP1 – Bloc 1 (oral appuyé sur 2 fiches issues du stage)*

Réaliser les soins du quotidien et accompagner les apprentissages ; appliquer les protocoles liés à la santé et à la sécurité de l'enfant

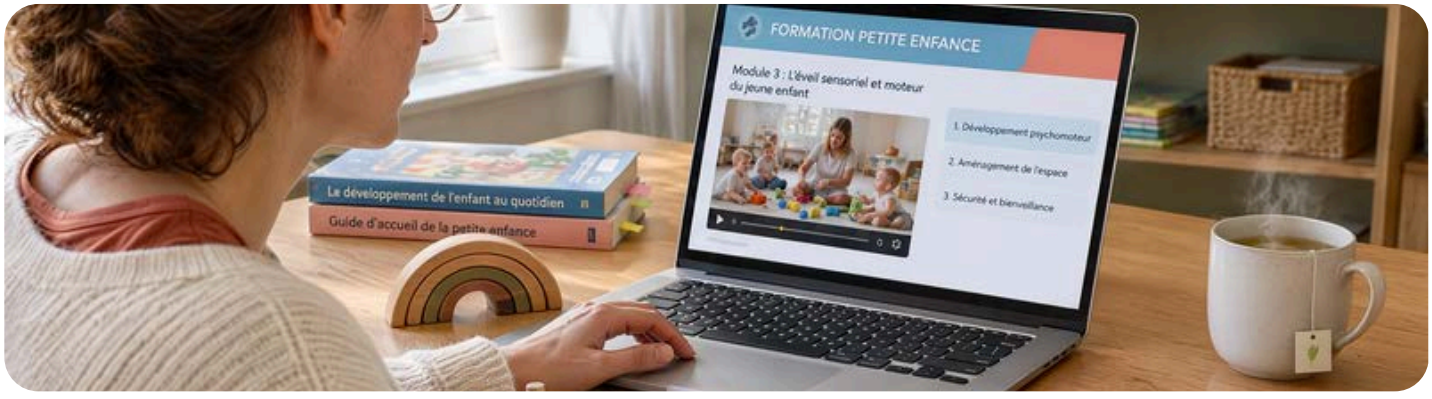


02

SOINS DU QUOTIDIEN, SANTÉ ET SÉCURITÉ

- Change, toilette et habillage
- Accompagnement du repas et du sommeil
- Apprentissage de la propreté
- Protocoles de santé et PAI
- Prévention des accidents domestiques
- Gestes de premiers secours
- Repérer les signes de mal-être

Épreuve concernée : *EP1 – Bloc 1*





Favoriser l'activité libre et l'expérimentation ; mettre en place des activités d'éveil adaptées à l'âge et aux besoins de l'enfant

03

ÉVEIL, JEU LIBRE ET POSTURE PROFESSIONNELLE

- Le jeu libre et l'expérimentation
- Activités d'éveil : langage, motricité, créativité
- Aménagement de l'espace de jeu
- Choix du matériel et des jouets
- Lecture et éveil culturel
- Accompagner les émotions de l'enfant



Coopérer avec l'équipe et les partenaires, établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant et assurer une aide pédagogique auprès de l'enseignant en école maternelle



04

TRAVAILLER EN ACCUEIL COLLECTIF (EAJE, ÉCOLE MATERNELLE)

- Les structures : EAJE, école maternelle, accueil de loisirs
- Rôle de l'ATSEM et de l'auxiliaire
- Travail en équipe et transmissions
- Accueil, adaptation et séparation
- Aide aux apprentissages en classe
- Cadre réglementaire et sciences médico-sociales

Épreuves concernées : *module 3 : EP1 – Bloc 1 · module 4 : EP2 – Bloc 2 (écrit de 1 h 30)*

Remettre en état les matériels et les locaux (EAJE, école maternelle) en appliquant les règles d'hygiène et de sécurité

05

HYGIÈNE ET ENTRETIEN DES LOCAUX

- Techniques d'entretien des locaux
- Produits et protocoles de nettoyage
- Désinfection du matériel et des jouets
- Gestion du linge
- Hygiène alimentaire en collectivité
- Gestes et postures, prévention des risques



Épreuve concernée : *EP2 – Bloc 2 (écrit de 1 h 30)*



Organiser son action, négocier le cadre de l'accueil avec les parents employeurs et construire un projet d'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile, MAM)



06

CONSTRUIRE UN PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUEL

- Les métiers : assistant maternel, garde à domicile, MAM
- Agrément et cadre réglementaire
- Construire un projet d'accueil
- Contrat et relation avec les parents employeurs
- Organisation de la journée et du planning
- Communication avec les familles

Épreuve concernée : *EP3 – Bloc 3 (oral sur un projet d'accueil)*

Assurer l'entretien du logement et des espaces de l'enfant ; élaborer et préparer des repas adaptés en respectant l'hygiène alimentaire

07

ENTRETIEN DU LOGEMENT ET PRÉPARATION DES REPAS

- Entretien du logement et du linge
- Sécurité domestique
- Équilibre alimentaire du jeune enfant
- Élaboration des menus
- Préparation des repas et des biberons
- Hygiène et conservation des aliments



Épreuve concernée : *EP3 – Bloc 3*

Préparer les épreuves professionnelles du CAP AEPE en candidat individuel : fiches de l'EP1, sujets d'entraînement EP2, simulation d'oral EP3, avec un coach dédié

Stage obligatoire : 14 semaines auprès d'enfants de moins de 6 ans





L'EXAMEN ET LE STAGE

Vous passez l'examen en candidat individuel, dans votre académie, lors de la session annuelle (épreuves en mai-juin, inscriptions à partir de l'automne précédent selon les académies).

LES ÉPREUVES PROFESSIONNELLES

- EP1 – Bloc 1 (RNCP38565BC01) : oral de 25 min (10 min d'exposé, 15 min d'entretien) à partir de 2 fiches issues du stage, et écrit de PSE (non préparé dans ce parcours) · coefficient 7
- EP2 – Bloc 2 (RNCP38565BC02) : écrit de 1 h 30 · coefficient 4
- EP3 – Bloc 3 (RNCP38565BC03) : 1 h 30 de préparation, puis oral de 25 min sur un projet d'accueil · coefficient 4
- Pour obtenir le CAP : 10/20 de moyenne aux épreuves professionnelles et 10/20 sur l'ensemble des épreuves
- Matières générales : obligatoires, sauf dispense selon vos diplômes (voir page 11)

LE STAGE (PFMP)

- Pour vous présenter à l'examen, vous devez justifier de 14 semaines de stage à temps plein auprès d'enfants de moins de 6 ans, dans au moins deux contextes différents.
- Enfants de moins de 3 ans : crèche, halte-garderie, micro-crèche, MAM, assistant maternel agréé, service d'aide à domicile. Sert de base aux fiches de l'EP1.
- Enfants de 3 à 6 ans : école maternelle, accueil de loisirs, accueil collectif de mineurs. Utile pour l'EP2.
- School Online University vous fournit les conventions de stage. Une expérience professionnelle en petite enfance peut réduire la durée de stage (page 11).

À SAVOIR

Ce parcours prépare uniquement les blocs 1, 2 et 3 : la PSE et les matières générales ne sont pas incluses. La répartition exacte du stage et le calendrier peuvent varier selon les académies : vérifiez la note aux candidats de la vôtre. Source des compétences : fiche RNCP38565, France compétences.

S'INSCRIRE À L'EXAMEN

Vous passez le CAP en candidat individuel. L'inscription est une démarche personnelle, sur le portail national Cyclades, auprès de l'académie de votre domicile. School Online University ne peut pas vous inscrire à votre place.

LE CALENDRIER D'UNE SESSION

- Octobre → novembre : inscription sur Cyclades, puis envoi du dossier signé et des justificatifs
- Hiver → printemps : fin des stages, rédaction des 2 fiches de l'EP1, envoi des attestations de stage
- Printemps → juin : épreuves professionnelles (dates fixées par l'académie), écrits généraux en juin
- Début juillet : résultats sur le site de l'académie
- Exemple, session 2027 en Île-de-France : inscriptions du 14 octobre au 18 novembre 2026, dossier papier à envoyer au plus tard le 23 novembre 2026. Les dates varient selon les académies. Passé la date limite, l'inscription n'est plus possible et l'examen est reporté à la session suivante.

CONDITIONS ET PIÈCES À FOURNIR

- Être majeur au 31 décembre de l'année de l'examen ; s'inscrire dans l'académie de son domicile ; une seule spécialité de CAP par session
- Avoir effectué ses 14 semaines de stage avant les épreuves (ou bénéficier d'une réduction)
- Récapitulatif d'inscription daté et signé, copie d'une pièce d'identité
- Attestation de la journée défense et citoyenneté (moins de 25 ans)
- Copie des diplômes pour demander une dispense, attestations de stage ou d'expérience
- Assistants maternels : agrément et contrat

LE JOUR DES ÉPREUVES

Les épreuves se passent en présentiel, dans le centre d'examen indiqué sur votre convocation. Les frais de déplacement et d'hébergement restent à votre charge. Les dates, conditions et pièces exactes sont fixées par chaque académie : référez-vous à la note aux candidats de la vôtre pour la session visée.

LES DISPENSES

Ce parcours prépare uniquement les épreuves professionnelles (blocs 1, 2 et 3). Les autres épreuves sont obligatoires, sauf dispense. La dispense se demande au moment de l'inscription, avec la copie de vos diplômes.

VOUS POUVEZ ÊTRE DISPENSÉ SI...

- Français, histoire-géographie, EMC · mathématiques, physique-chimie : vous avez un CAP, un BEP ou un diplôme de niveau 4 ou plus (bac…). Diplôme de l'Union européenne : accepté s'il est traduit en français. Diplôme hors Union européenne : pas de dispense.
- PSE : vous avez un diplôme français de la voie professionnelle, agricole ou maritime (CAP, BEP, bac pro…). Un bac général ou technologique ne dispense pas de la PSE.
- EPS : dispense sur demande, notamment si vous êtes déjà diplômé ou si vous préparez l'examen à distance.
- Langue vivante : épreuve facultative, seuls les points au-dessus de 10 comptent.
- Stage (14 semaines) : réduction possible si vous justifiez d'une expérience professionnelle auprès de jeunes enfants (certificats de travail demandés).
- Notes déjà obtenues : les notes d'au moins 10/20 d'une session précédente peuvent être conservées (bénéfice de notes), dans les conditions de la réglementation.

POINTS DE VIGILANCE

- Sans dispense : les matières générales et la PSE sont à préparer par vos propres moyens.
- Fiches de l'EP1 : à remettre dans les délais de l'académie ; sans elles, la note est de 0.
- Projet réel à l'EP3 : assistant maternel ou garde à domicile, un dossier est à envoyer à l'académie, sinon vous pouvez être éliminé.
- Recherche de stage : elle vous revient. Nous fournissons les conventions et vous aidons dans vos démarches.

IMPORTANT

L'obtention du diplôme dépend de vos résultats aux épreuves et n'est pas garantie par l'organisme de formation. Les règles de dispense sont fixées par la réglementation et appliquées par chaque académie : vérifiez votre situation dans la note aux candidats de votre académie.

INFORMATIONS PRATIQUES

Une question ? Parlons de votre projet : 01 44 52 16 76 · contact@school-online.com

ACCÈS ET ACCOMPAGNEMENT

- Conditions d'accès : aucun diplôme exigé. Avoir 18 ans au 31 décembre de l'année de l'examen. Prérequis : aucun.
- Admission : entretien de positionnement pour vérifier que la formation correspond à votre projet. Entrée toute l'année.
- Modalités : formation à distance sur plateforme e-learning, accessible 7j/7. Matériel : ordinateur et connexion Internet.
- Accompagnement : coach formation dès l'inscription, rendez-vous de coaching individuel, corrections des exercices, aide à la recherche de stage.

ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Un référent handicap étudie avec chaque apprenant en situation de handicap les aménagements nécessaires (rythme, supports, aménagements d'examen). Contact : 01 44 52 16 76.
ILes modalités d'examen sont fixées par le ministère de l'Éducation nationale et les académies.













School Online
UNIVERSITY

school-online.com

01 44 52 16 76
contact@school-online.com

Retrouvez toutes les informations complémentaires sur notre site internet school-online.com

Les informations mises à disposition sont données à titre indicatif et ne sont pas exhaustives. Les modalités d'examen sont fixées par le ministère de l'Éducation nationale et chaque académie. L'obtention du diplôme n'est pas garantie par l'organisme de formation.

Accessibilité et handicap : Un référent handicap est disponible pour identifier les besoins spécifiques de chaque apprenant en situation de handicap et mettre en place les aménagements nécessaires. Contact : 01 44 52 16 76.